
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-29

Objet : Versement de subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et du Plan de Lutte contre les Discriminations.

Rapporteur: Mme KAUCIC

Il est proposé d'accorder un soutien financier aux projets et associations détaillés ci-dessous, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale d'une part, et du Plan de Lutte contre les discriminations, d'autre part.

1 – CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

La première programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 30 mars dernier, au titre de laquelle ont pu être engagés 922 492 € (soit 81,5 %) de l'enveloppe annuelle, en complément de 402 160 € engagés par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), soit l'intégralité de son enveloppe annuelle dédiée au CUCS.

Les projets associatifs que l'Etat n'a pas jugé prioritaires ou qui ont été déposés plus tardivement font l'objet de cette seconde programmation qui mobilise exclusivement des crédits municipaux. Rappelons que les projets non retenus par l'Etat peuvent faire l'objet d'un financement intégral ou majoré par la ville, dès lors qu'ils contribuent au lien social, à l'animation en faveur de la jeunesse ou à l'accompagnement des opérations de rénovation urbaine.

La présente délibération vise 32 dossiers complémentaires, dont 15 sont nouveaux, ainsi que 8 ateliers jeunes et 2 opérations Ville-vie-vacances.

Un accent particulier est mis sur le lien social et les projets multipartenariaux.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l'engagement contractuel des associations à produire un bilan d'activités et un compte-rendu financier des actions concernées, pour un montant de 210 813 €.

RECONDUCTION DE PROJETS

EDUCATION

Soutien à la parentalité : Association Messine Interfédérale Metz-Nord-Patrotte (AMIs)

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un travail global sur la famille qui s'appuie sur des activités parents-enfants, des sorties familiales et sur des ateliers à destination de parents sur des thèmes liés à l'éducation des enfants. Un manuel sur l'entrée en maternelle sera réalisé dans le cadre d'un atelier avec les parents. Ces actions se feront en lien avec les autres acteurs de la parentalité de Metz Nord (CCAS, CACS Lacour, écoles...).

Coût global : 22 670 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

Dynamique Enfance : Association Messine Interfédérale Metz-Nord-Patrotte (AMIs)

L'association souhaite multiplier les actions éducatives en direction des enfants à travers des ateliers de pratique artistique variés, mais également en découvrant des spectacles, des équipements culturels. Un projet spécifique sur le multiculturalisme et la prévention des discriminations sera également mené.

Coût global : 26 204 €

Subvention Ville de Metz : **12 000 €**

Aide à la réussite : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

Le projet, dans la continuité de celui proposé en 2012-2013, a pour objectif de mobiliser des adolescents (une cinquantaine) du quartier Hannaux-Frécot-Barral dans des actions structurantes et citoyennes. En plus d'une aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), l'équipe CMSEA poursuivra le partenariat avec le collège Rabelais sur la prévention du décrochage scolaire, sur l'inclusion/exclusion, mais engagera également un travail plus spécifique en direction des adolescentes.

Coût global : 24 750 €

Subvention Ville de Metz : **8 000 €**

SANTE

Bien bouger, bien manger à prix modiques : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS)

L'objectif de cette action vise à favoriser la consommation de fruits et de légumes et inciter à la pratique physique. Pour ce faire, diverses actions seront proposées : ateliers cuisine, échanges d'informations sur la nutrition, création d'une épicerie solidaire ou organisation de marches familiales.

Coût total : 17 253 €

Subvention Ville de Metz : **3 500 €**

Médiateurs de santé : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS)

Il s'agit de former et de sensibiliser les habitants « relais de proximité » sur les questions liées à la prévention et au dépistage de certains cancers. Des actions collectives et des séances d'information seront ouvertes au public pour mobiliser et avertir un plus grand nombre sur les facteurs à risque du cancer et sur les modalités de dépistage.

Coût total : 12 890 €

Subvention Ville de Metz : **2 500 €**

LIEN SOCIAL

Lien social et animations de quartier : Association Messine Interfédérale Metz-Nord-Patrotte (AMIs)

La mobilisation des habitants du quartier de la Patrotte est une vraie difficulté mais reste la priorité du Centre social. L'association souhaite multiplier et faire évoluer ses méthodes de prise de contact avec la population en créant de nouvelles méthodes de communication plus proches des habitants, en multipliant les partenariats et en investissant l'espace public pour plus de visibilité. L'association coordonne également la fête associative de quartier qui est un élément moteur du partenariat de la Patrotte.

Coût global : 75 835 €

Subvention Ville de Metz : **17 000 €**

Fête de quartier : Centre Social Georges Lacour

Il s'agit d'organiser la fête de quartier du Chemin de la Moselle autour du Centre Lacour, sur le thème Cowboy Western, ceci afin de dynamiser le quartier, valoriser les activités des enfants et des adultes du centre et des habitants qui sont force de proposition et acteurs du projet. L'ensemble des partenaires (APSIS, TAMM, Comité de Quartier, Bibliothèque, Metz-Pôle-Services, AMIs, UDAF et MHT) proposeront des activités musicales, sportives et ludiques aux habitants du quartier du Chemin de la Moselle, et ouvertes aux habitants du quartier de la Patrotte.

Coût total : 13 420 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

Ecrivain Public : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS)

L'écrivain public est un relais entre les habitants du quartier et les institutions. Il répond à la fois au problème de la difficulté de maîtrise de la langue française et à celui de la complexité relative des démarches administratives. Un rapprochement avec le Point d'accès au droit du Pôle des Lauriers est prévu.

Coût global : 24 034 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

Ecrivain numérique : Tous Branchés.com

L'objectif principal de l'association est de poursuivre la conception et l'animation de projets de proximité destinés à lutter contre la fracture numérique. Près de 150 personnes, enfants, adultes et personnes âgées, ont participé aux ateliers de l'association qui s'est également investie dans de nombreux partenariats et collectifs.

Coût global : 21 240 €

Subvention Ville de Metz : **14 160 €**

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Action de médiation sociale, familiale et de voisinage : Association Messine de Médiation (AMMS)

Cette action a pour but de permettre à des habitants ayant un différend avec autrui, de faire appel à un tiers neutre. Son intervention doit permettre d'apporter une solution aux conflits.

L'AMMS emploie deux médiateurs professionnels et procède à la formation de 7 autres. 920 personnes ont bénéficié en 2012 de cette action.

Coût total : 111 000 €

Subvention Ville de Metz : **25 000 €**

Chantiers Pécules : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

Le projet mené par l'équipe de prévention spécialisée vise à remobiliser des jeunes au moyen de petits chantiers d'intérêt collectif pour lesquels ils reçoivent un pécule. Ce pécule sera ensuite utilisé pour répondre à des besoins spécifiques des jeunes dans le cadre d'accompagnements individualisés. La subvention sollicitée correspond à 165 journées de chantiers pour l'année 2013-2014.

Coût global : 22 400 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

Trait d'union : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

L'équipe de prévention spécialisée souhaite permettre aux adolescents, grâce à des ateliers d'expression artistique, de mettre des mots sur leurs ressentis, leurs difficultés comme leurs espoirs et faciliter ainsi la communication avec les adultes. Les ateliers serviront également de support à un travail sur l'inclusion/exclusion, sur la question du rapport de genre et plus globalement sur le vivre-ensemble.

Coût global : 13 882 €

Subvention Ville de Metz : **4 000 €**

Animation du Point Accueil Solidarité en gare de Metz : Espace Solidarité

L'errance des jeunes de moins de 25 ans se développe à Metz, comme dans la majorité des grandes villes. Elle gagne du terrain par rapport aux autres composantes de la population SDF. L'objectif visé est de réaliser des orientations des publics en errance notamment dans les structures adaptées de l'agglomération messine pour une file de plus de 950 personnes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance afin d'anticiper les nouveaux flux générés par le Mettis.

Coût du projet : 148 000 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

Vers un nouveau cadre de vie des adolescents : MJC Boileau

L'espace Aquarelle de la MJC Boileau est destiné à accueillir les pré-ados et adolescents du quartier de Boileau-Prégénie et de Woippy. Il s'agit de développer et de maintenir un échange et un dialogue constant avec ces jeunes tout en développant des projets dont ils seront les principaux acteurs.

Coût du projet : 6 000 €

Subvention Ville de Metz : **900 €**

Ateliers et activités du secteur adolescence : MJC Boileau

La mise en place de ces ateliers permet de renforcer l'ensemble des activités du secteur adolescent en mettant l'accent sur certaines priorités éducatives (relations parents-enfants, prévention des risques, situations de violence, de conflits). Seront ainsi privilégiées les activités sportives de plein-air et de loisirs, les activités ludiques d'intérieur et d'extérieur, les activités et projets culturels.

Coût total : 6 000 €

Subvention Ville de Metz : **900 €**

Ciné-Concert : ZIKAMINE

Ce projet initié en 2012 est entré dans sa seconde phase en 2013 par la mise en place d'ateliers de création vidéo et musicale auxquels ont participé une quinzaine de jeunes de Borny et de Boileau. La diffusion de leur création est prévue en juin dans le cadre du Festival Hors Format et également tout au long du second semestre dans le cadre de festivals de musique amplifiée.

Coût global : 15 850 €

Subvention Ville de Metz : **6 000 €**

INGENIERIE

Centre de ressources politique de la ville Lorraine : Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)

Le centre de ressources de la politique de la ville participe depuis 2011 à développer l'Observatoire Dynamique des Quartiers, outil multi-partenarial destiné à construire collectivement une meilleure compréhension des territoires de la politique de la ville. Dans ce cadre, il analyse et synthétise les données recueillies afin de réaliser une fiche par quartier mise à jour chaque année. Le centre met également à disposition des professionnels, des ressources documentaires, des appuis sur sites, des formations/sensibilisation ainsi qu'une lettre d'information et un site internet dédié.

Subvention Ville de Metz : **9 000 €**

NOUVEAUX PROJETS

ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Etude du Code de la Route : Association Franco Asiatique (AFA)

Cette action favorise un apprentissage plus aisé et plus rapide du Code de la Route (cours collectif de reprise des leçons du Code de la Route, étude de la structure linguistique des questions posées lors des tests, sens du vocabulaire spécifique) afin de favoriser l'accès à l'emploi, l'insertion sociale et l'autonomie de personnes d'origine étrangère inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle sur le quartier de Metz-Borny. 15 adultes sont concernés.

Coût total : 8 000 €

Subvention Ville de Metz : **4 000 €**

Accompagnement renforcé de porteurs de projets issus des quartiers : Alexis et Adie

Il s'agit de la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la création d'entreprises dans les quartiers « Politique de la Ville » avec pour objectif le repérage de 25 porteurs de projets. Ces derniers seront ensuite accompagnés de manière individualisée et collective. L'action est prévue de juillet à décembre 2013.

Coût global : 22 000 €

Subvention Ville de Metz pour Alexis: **5 000 €**

Subvention Ville de Metz pour Adie: **3 000 €**

Jeunes diplômés de Metz-Borny : ID'EES Intérim

En concertation avec les acteurs de l'emploi dans le quartier de Metz-Borny, il est proposé de mettre en place une action expérimentale en faveur des jeunes diplômés du quartier de Metz-

Borny. Son objectif est de favoriser l'emploi de ces jeunes rencontrant des difficultés pour se positionner durablement sur le marché du travail. Ce travail sera mené en collaboration avec ID'EES Intérim, Pôle Emploi et la Mission Locale, partenaires d'un groupe emploi animé par le service politique de la ville.

Cette action expérimentale s'appuiera sur la prospection des besoins RH de la cinquantaine d'entreprises de plus de 50 salariés installées en Zone Franche Urbaine à Metz-Borny et sur un accompagnement personnalisé de jeunes repérés pour des compétences recherchées. L'entreprise se verrait proposer des formules souples de mise à l'essai (mission d'intérim) puis la mobilisation d'aides à l'emploi existants (emplois d'avenir, contrat de qualification) ou à venir (emplois francs).

Elle sera menée de septembre 2013 à février 2014 et portera essentiellement sur les secteurs d'activité du tertiaire et des services. 15 jeunes diplômés de niveau Bac+2 seront sélectionnés et 10 bénéficieront d'un accompagnement.

Coût global : 12 790 €

Subvention Ville de Metz : **10 500 €**

Actives et compétentes du pays d'origine au pays d'installation : Retravailler Lorraine

Le projet a pour objectif d'accompagner un groupe d'une dizaine de femmes primo-arrivantes dans leur parcours d'intégration professionnel. Il s'agit d'identifier et de valoriser l'ensemble de leurs compétences personnelles, professionnelles et sociales pour leur permettre de construire un projet professionnel cohérent avec leurs expériences dans leur pays d'origine, de transit et d'accueil.

Coût global : 31 375 €

Subvention Ville de Metz : **4 000 €**

EDUCATION

Accueil Parents/Enfants : Pupilles de l'Enseignement Public de Moselle (PEP 57)

Ateliers parents-enfants, aide aux devoirs et formation à l'aide aux devoirs pour les parents, espaces de discussion, théâtre forum... : toutes ces activités développées par l'association ont un point commun, développer l'implication des parents dans le parcours scolaire de leur enfant et renforcer les liens parents-enfants.

Coût global : 42 100 €

Subvention Ville de Metz : **15 000 €**

Booster : Unis-Cités

Le décrochage est un processus qui conduit un jeune à se détacher du système scolaire ou de formation avant l'obtention de son diplôme. Le projet vise à remobiliser une vingtaine de jeunes de 16 et 17 ans dans le cadre de projets le temps d'un Service Civique de 6 mois, au sein de groupes mixtes entre « décrocheurs » et étudiants. La Moselle et la Seine Saint Denis ont été choisies pour tester ce nouveau dispositif.

Coût global : 155 095 €

Subvention Ville de Metz : 10 000 €

LIEN SOCIAL

Fête de quartier : Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation (APSID-EMERGENCE)

Il s'agit d'organiser la fête de quartier à Bellecroix, sur le terrain de basket-ball situé allée En Désiremont, en réunissant les forces vives du quartier, l'ensemble des acteurs sociaux (Club

de Foot, Cercle Omnisport, Association Culturelle et Sportive, Adjasma Crew, ADAC'S, MHT), ceci dans le but de favoriser le travail en réseau, de dynamiser la vie du quartier en permettant aux habitants d'être acteurs et force de proposition afin d'améliorer l'image du quartier.

Coût total : 2 700 €

Subvention Ville de Metz : **2 000 €**

Aide au démarrage : Association Culturelle et Sportive de Bellecroix

Il s'agit d'une nouvelle association dont l'objectif est de proposer des activités culturelles et sportives aux jeunes du quartier. Accompagnée par le DLA et soutenue par Tous Branchés.com, elle entretient également un partenariat étroit avec l'équipe de prévention et le centre social en participant notamment à la future fête de quartier. La subvention est destinée à aider cette association à démarrer ses activités et à développer son projet éducatif.

Coût total : 7 020 €

Subvention Ville de Metz : **2 500 €**

Histoire et évolution des associations de Metz-Borny : Association des Travailleurs de Turquie de Moselle (ATTM)

Une douzaine de jeunes adolescents de l'association vont réaliser un court métrage retraçant l'histoire des associations du quartier se fondant sur les témoignages des acteurs associatifs et institutionnels ainsi que sur une recherche d'archives.

Coût global : 6 365 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

De l'intégration à la Liberté : Centre Culturel et Amical de Metz (CCAM)

Le projet vise à favoriser l'intégration de 25 femmes isolées de 30 à 60 ans vivant dans le secteur des Tours du Limousin en leur permettant de développer des compétences linguistiques et de découvrir leur environnement patrimonial et culturel.

Coût global : 19 500 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

Chantier d'Images : Pupilles de l'Enseignement Public de Moselle (PEP57)

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la préfiguration de la BAM. Il vise à impliquer les habitants et acteurs associatif dans un reportage photo couvrant la période de construction de la BAM jusqu'à son ouverture.

Coût global : 8 000 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

Perdre ses Pas : Le Tourbillon

Ce projet vise à réunir des amateurs issus des quartiers de Metz dans un spectacle inspiré de la pièce « Les pas perdus » de Denise Bonal. Le Tourbillon ira dans les quartiers avec l'appui des associations, recueillir des récits de vie qui serviront de matériaux à l'écriture de nouvelles séquences qui prolongeront le texte de Denise Bonal mais également à mobiliser des volontaires futurs acteurs du spectacle. En parallèle, des stages d'expression orale, musicale et corporelle permettront aux amateurs d'horizons variés de libérer leur potentiel individuel dans le cadre d'un projet commun. La pièce sera ensuite diffusée sur tout le département.

Le projet est soutenu par le service Action Culturelle.

Coût global : 19 500 €

Subvention Ville de Metz : **2 500 €**

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Mon image, le réseau...moi et les autres : La Passerelle

Cette association met en place cette action afin de faire face aux évolutions intervenant dans l'enceinte et à l'extérieur des établissements scolaires avec la démocratisation de l'accès et de l'utilisation des réseaux sociaux. Les équipes enseignantes témoignent que la quasi-intégralité des problèmes de discipline trouve sa source sur ce que disent les uns des autres sur les réseaux sociaux. Au plus près des élèves et des équipes enseignantes, cette action se déroulant sur toute l'année scolaire, vise à permettre à tous d'utiliser ces technologies dans le respect d'autrui et du cadre légal. Ce projet novateur sur Metz-Borny et Bellecroix a vocation à être essaimé sur le reste de la Ville.

Coût total : 10 000 €

Subvention Ville de Metz : **9 000 €**

Aide aux victimes et médiation pénale : DUOVIRI

Depuis 2012, l'association tient des permanences bi-mensuelles au Point d'Accès au Droit de Metz-Borny. Habilitée en matière de médiation pénale, elle aide également à résoudre les différends au sein des familles.

Pour 2013, elle mettra en place, à partir du mois de juin, une permanence mensuelle consacrée aux problèmes notariaux.

Coût total : 119 600 €

Subvention Ville de Metz : **2 000 €**

SANTE

Action Santé : Centre Social Georges Lacour

Le Centre Lacour souhaite, lors de la mise en place d'un atelier santé, faire s'exprimer son public sur la thématique « santé » afin de pouvoir relever les freins et représentations liés à ce domaine.

Il utilisera des outils ludiques et pédagogiques pour animer les débats et proposera ensuite des actions en adéquation avec les préoccupations et besoins des habitants du Chemin de la Moselle. Des professionnels de la santé interviendront pour enrichir les échanges. 50 personnes en seront bénéficiaires.

Coût total : 5 000 €

Subvention Ville de Metz : **1 500 €**

ATELIERS JEUNES

Le programme Ateliers Jeunes s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs ainsi que, le cas échéant, des billets pour accéder à des spectacles (Arsenal, future BAM...).

Il est proposé de participer au financement des projets portés par les associations suivantes pour la période couvrant les vacances de Toussaint/Noël 2012, d'hiver, de printemps et d'été.

PARTICIPATION VILLE

APSID-EMERGENCE

Aménagement de jardins partagés et toilette sèches (Bellecroix)	238 €
Remise en état du boulodrome et du stade d'athlétisme (Bellecroix)	297 €
Réalisation d'une fresque (GAB)	297 €
Entretien du parcours de santé (GAB)	745 €

Centre Lacour

Mise en peinture d'abris de jardins (Metz-Nord)	245 €
--	-------

CMSEA

Mise en peinture d'abris de jardins (Metz-Nord)	280 €
Totem des 4 Vents (Han-Fre-Bar.)	950 €

MJC BOILEAU

Aménagement et décoration de l'espace Aquarelle (Boileau-Prégénie)	95 €
---	------

Soit un total de **3 147 €**

OPERATIONS VILLE-VIE-VACANCES

Le programme Opérations Ville-Vie-Vacances est un dispositif complémentaire au Contrat Urbain de Cohésion Social sur le volet « Citoyenneté et Prévention de la Délinquance ».

S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, il permet aux associations et aux clubs de prévention spécialisée, de mettre en œuvre des projets destinés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. La grande majorité des projets s'appuie sur une démarche de dépaysement des jeunes, pour permettre de dépasser le seul horizon de leur quartier et mettre en œuvre, avec eux, un projet pédagogique.

La Ville de Metz soutient les projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement sur le long terme, le cas échéant en articulation avec les Ateliers Jeunes ou s'inscrivant dans le secteur « jeunes » des associations socio-éducatives de proximité. Cette démarche permet ainsi à la Ville de compléter les crédits de droit commun au profit des populations des quartiers de la Politique de la Ville ;

Pour cette présente année, la programmation s'établit comme suit :

PARTICIPATION VILLE

APSID-EMERGENCE

Equipe Metz-Nord : Séjour à Arles et ateliers photos 1 206 €

CENTRE LACOUR

Séjour à Agde et atelier écriture 2 500 €

Soit un total de **3 706 €**

2 – PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Nous entrons aujourd’hui dans la cinquième année du Plan de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations (PPLCD), symbole de l’engagement de la Ville de Metz de lutter, aux côtés de l’Etat, contre toutes les formes de discriminations et de promouvoir l’égalité de traitement. A ce titre, l’Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et de l’Egalité des Chances (Acsé) contribue au financement de ce dispositif à hauteur de 5 000 € au titre de l’exercice en cours.

Le développement et l’ancrage de ce plan de lutte et de prévention sont rendus possibles par le soutien apporté à des projets, principalement en direction du public. Les subventions versées au titre du PPLCD sont donc de deux ordres, celles soutenant le travail de tous les jours des associations, particulièrement dans le domaine de la sensibilisation et dans celui de l’aide aux victimes, et celles liées à Novembre de l’Egalité.

Novembre de l’Egalité, qui en est à sa troisième édition, a été imaginé comme un point fort de l’engagement de la Ville et de ses partenaires, en démontrant, si besoin est, que la question de la prévention des discriminations est l’affaire de toutes et de tous. Le programme 2013 souscrira à cette dynamique volontariste en priorisant l’objectif de rencontrer et de sensibiliser un large public sur les enjeux de la lutte contre toutes les formes d’exclusion et de discrimination, au moyen d’animations, de spectacles, de conférences-débats et d’expositions, développées au cœur de l’espace public, avec un focus particulier sur le trentième anniversaire de la Marche pour l’Egalité.

Le présent programme d’actions revêt un caractère innovant car il s’agit pour la Municipalité de soutenir des projets associatifs créés spécialement pour Novembre de l’Egalité, mais également pour développer et conforter de nouveaux partenariats sur le volet sensibilisation.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l’engagement contractuel des associations à produire un bilan d’activités et un compte-rendu financier des actions concernées, pour un montant de 28 800 €.

Service d’écoute et de prévention de l’homophobie : Couleurs Gaiés

L’association poursuit depuis plusieurs années son action de sensibilisation aux discriminations dans les collèges messins, en un an et demi, 3600 élèves ont été ainsi rencontrés lors de 90 demi-journées d’animation de débats. L’association possède également un service d’écoute qui a vu son activité augmenter sensiblement ces derniers mois.

Coût global : 11 981 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

Passerelles : Contact 57

Le projet vise à faire se rencontrer des parents d'enfants homosexuels en difficulté ainsi que de jeunes homosexuels afin de les aider à se comprendre, à renouer le dialogue, à éviter des situations pouvant aller jusqu'au rejet. Une ligne d'écoute locale va être créée en 2013 à cet effet.

Coût global : 3 000 €

Subvention Ville de Metz : **1 600 €**

Les Fatimas de la République : Dounia

A travers ce projet au titre rappelant les Mariannes de la diversité, l'association souhaite valoriser des parcours de femmes de l'immigration sur 3 générations à travers une création théâtrale, une exposition photo et un colloque d'envergure régionale. Le projet se déroulera sur 2013 et 2014.

Coût global : 115 000 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

Lutte contre les discriminations : Ligue des Droits de l'Homme

La LDH souhaite multiplier les actions de sensibilisation aux discriminations en milieu scolaire et extra-scolaire, notamment auprès des associations dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs, en animant la visite de l'exposition acquise par la Ville de Metz consacrée aux discriminations.

Coût global : 1 500 €

Subvention Ville de Metz : **1 500 €**

Discriminés anonymes : MJC Borny

Il s'agit d'une lecture scénographiée de textes provenant d'ateliers d'écriture qui seront menés respectivement dans les Lycées Fabert et Poncelet, et dont la représentation, dans le cadre de Novembre de l'Egalité, sera l'occasion de confronter des textes d'élèves provenant de filières classiques et techniques, mais également provenant d'un lycée localisé au centre-ville et d'un lycée se situant dans un "quartier".

Coût global : 1 200 €

Subvention Ville de Metz : **1 200 €**

Prévention des discriminations et promotion de la tolérance : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)

Le MRAP Moselle -Ouest développe des projets visant à éduquer les individus à la découverte de l'autre, à former à une attitude citoyenne de tolérance et de sensibiliser et à agir contre les discriminations.

Coût global : 3 440 €

Subvention Ville de Metz : **1 000 €**

Nos différences, des richesses à partager : Pas Assez

Initié en 2012, ce projet vise à sensibiliser un large public aux questions des discriminations et thématiques connexes. Il repose sur la combinaison entre débat et performances artistiques, le tout en lien avec de nombreux partenaires qui apportent leurs compétences sur les sujets abordés.

Coût global : 15 000 €

Subvention Ville de Metz : **6 000 €**

Lutte contre les discriminations et l'homophobie : SOS Racisme

L'association souhaite en 2013 continuer à développer ses actions de prévention et de lutte contre les discriminations mais également développer de nouveaux partenariats. Ainsi cette année dans le cadre de Novembre de l'Egalité, SOS Racisme propose une exposition avec la galerie Octave Cowbell sur la question de l'homophobie.

Coût global : 11 420 €

Subvention Ville de Metz : **4 000 €**

Art et science contre les discriminations : Université de Lorraine

Le Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales et la Cie le Tourbillon proposent une confrontation entre émotion et rigueur scientifique à partir de récits de vie d'immigrés mosellans. En mettant en scène des situations vécues de discrimination, il s'agit de sensibiliser le public et de lui proposer, grâce au chercheur, des ressources théoriques pour pouvoir décrypter ce qui a été joué. L'action s'inscrit dans un projet régional de réflexion sur les 30 ans de la Marche pour l'Egalité et Contre le Racisme et sera présentée dans le cadre de Novembre de l'Egalité.

Coût global : 20 500 €

Subvention Ville de Metz : **5 500 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi du 1er août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

VU la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1er janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

VU la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

VU l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet 2009, instituant le Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations,

VU le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

VU la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011, de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la correspondance en date du 16 janvier 2013 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2013 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'engage,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre du Plan de Prévention et de Lutte contre les Discriminations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 210 813 € au financement des actions suivantes pour le Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

ADIE

Accompagnement renforcé des porteurs de projets	3 000 €
---	---------

AFA

Etude du Code de la Route	4 000 €
---------------------------	---------

ALEXIS

Accompagnement renforcé des porteurs de projets...	5 000 €
--	---------

AMis

Dynamique enfance	12 000 €
-------------------	----------

Soutien à la parentalité	5 000 €
--------------------------	---------

Lien social et animations de quartier	17 000 €
---------------------------------------	----------

AMMS

Action de médiation sociale, familiale et de voisinage 25 000 €

APSID-EMERGENCE

Fête de quartier 2 000 €
Ateliers Jeunes 1 577 €
OVVV 2013 1 206 €

Association Culturelle et Sportive de Bellecroix

Aide au démarrage 2 500 €

ATTM

Histoire et évolution des association sur Metz-Borny 3 000 €

CCAM

De l'intégration à la liberté 3 000 €

Centre Lacour

Action Santé 1 500 €
Fête de quartier 3 000 €
Atelier Jeunes 245 €
OVVV 2013 2 500 €

Comité de Gestion des Centres Sociaux

Bien bouger, bien manger à prix modiques 3 500 €
Médiateurs santé 2 500 €
Ecrivain Public 3 000 €

CMSEA

Mobilisation pour les chantiers pécules 5 000 €
Aide à la réussite 8 000 €
Trait d'union 4 000 €
Atelier jeunes 1 230 €

DUOVIRI

Aide aux victimes et médiation pénale 2 000 €

Espace Solidarité

Animation du Point Accueil Solidarité en gare de Metz 5 000 €

ID'EES INTERIM

Jeunes diplômés de Metz-Borny 10 500 €

MJC BOILEAU-PREGENIE

Cadre de vie des adolescents	900 €
Ateliers adolescents	900 €
Atelier Jeunes	95 €

ORIV

Centre de ressources politique de la ville Lorraine	9 000 €
---	---------

La Passerelle

Mon image, le réseau... moi et les autres	9 000 €
---	---------

PEP57

Chantier d'images	3 000 €
Accueil parents-enfants	15 000 €

Retravailler Lorraine

Actives et compétentes du pays d'origine au pays d'installation	4 000 €
---	---------

Le Tourbillon

Perdre ses pas	2 500 €
----------------	---------

Tous Branchés.com

Ateliers informatiques	14 160 €
------------------------	----------

Unis Cités

Booster	10 000 €
---------	----------

Zikamine

Projet ciné-concert	6 000 €
---------------------	---------

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 28 800 € au financement des actions suivantes pour le Plan de Lutte contre les Discriminations :

Contact 57

Passerelles	1 600 €
-------------	---------

Couleurs Gaiés

Service d'écoute et de prévention contre l'homophobie	3 000 €
---	---------

Dounia

Les Fatimas de la République	5 000 €
------------------------------	---------

Ligue des Droits de l'Homme

Lutte contre les discriminations	1 500 €
----------------------------------	---------

<u>MJC Borny</u> Discriminés anonymes	1 200 €
<u>MRAP</u> Prévention des discriminations et promotion de la tolérance	1 000 €
<u>Pas Assez</u> Nos différences, des richesses à partager	6 000 €
<u>SOS Racisme</u> Lutte contre les discriminations et l'homophobie	4 000 €

- **DE SOLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée,

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Politique de la Ville
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ